Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colonie de Lugdunum

Armand DESBAT

En 1989 paraissait un ouvrage collectif intitulé "Aux origines de Lyon", qui faisait le point sur la question des origines de la cité pour conclure à une création *ex nihilo* de la colonie de Plancus (Goudineau 1989).

Depuis lors, diverses découvertes réalisées dans la plaine de Vaise et sur la colline de Fourvière ont apporté des éléments qui renouvellent totalement la question et jettent de nouvelles perspectives aussi bien sur l'occupation pré-romaine que sur les premiers temps de la colonie.

Je présenterai donc en premier ces découvertes, avant d'aborder la question de la colonie de Plancus et son élévation au rang de capitale sous Auguste

Lyon pré-romain

Beaucoup des nouvelles données relatives aux origines de Lyon sont liées aux grands travaux réalisés dans la plaine de Vaise, un secteur de l'agglomération tenu jusque-là à l'écart des recherches archéologique, car longtemps considéré comme insalubre et de ce fait peu propice à l'installation humaine.

Une des grandes nouveautés de l'archéologie lyonnaise a été en effet la découverte, en 1984, sur le site de Gorge de Loup d'un gisement de l'époque de Halstatt, daté vers 500 av. J.-C., qui a livré des amphores de Marseille et quelques fragments de céramique attique. Depuis lors, d'autres opérations, dont la plus importante a été la réalisation du périphérique nord de Lyon, ont contribué à renouveler totalement la question des origines de Lyon. Ces travaux réalisés en différents points de la plaine de Vaise ont révélé en effet des traces d'occupations du Néolithique, de l'Age du Bronze, de l'époque de Halstatt et de La Tène[1].

Concernant cette dernière période, on connaît maintenant une quinzaine de gisements qui présentent une occupation antérieure à la fondation (Fig. 1). A Vaise toujours, plusieurs fouilles de sauvetage ont montré des fossés dont le comblement a livré un mobilier datable de la fin du IIe siècle et du début du Ier siècle avant J.-C., comprenant plusieurs centaines amphores vinaires italiques (gréco-italiques et Dressel 1) associées à des céramiques campaniennes.

De toutes ces découvertes la plus spectaculaire est celle faite en 1992, rue du Souvenir, où les fouilles ont mis au jour un grand fossé de 7 m de large et 2,7 m de profondeur, dégagé sur une quarantaine de mètres de long. Une autre intervention sur le même terrain, en 1998, a permis de retrouver un autre fossé, perpendiculaire au premier.(Fig. 2)

Outre ces fossés, dont l'un a livré plus de 700 amphores gréco-italiques et Dressel 1A, ont été mis au jour des vestiges de constructions en terre et en bois, appartenant à un bâtiment important (Fig. 3), ainsi que deux édicules maçonnés.

L'étude du mobilier permet de placer le début de l'occupation vers le milieu du IIe siècle avant J.-C., compte tenu de l'importance numérique des amphores gréco-italiques (Desbat et Maza 1997, Maza 1998).

1 Néolithique : Saintot 2003. Age du Bronze : Jacquet 2003. Ier Age du fer : Burnouf 1986; Bellon et Perrin 1992; Ayala et Monin 1996; Perrin et Bellon 1997; Bellon 2003 a, b, c. Période romaine : Delaval et alii 1995;

Figure 1: carte des sites précoloniaux

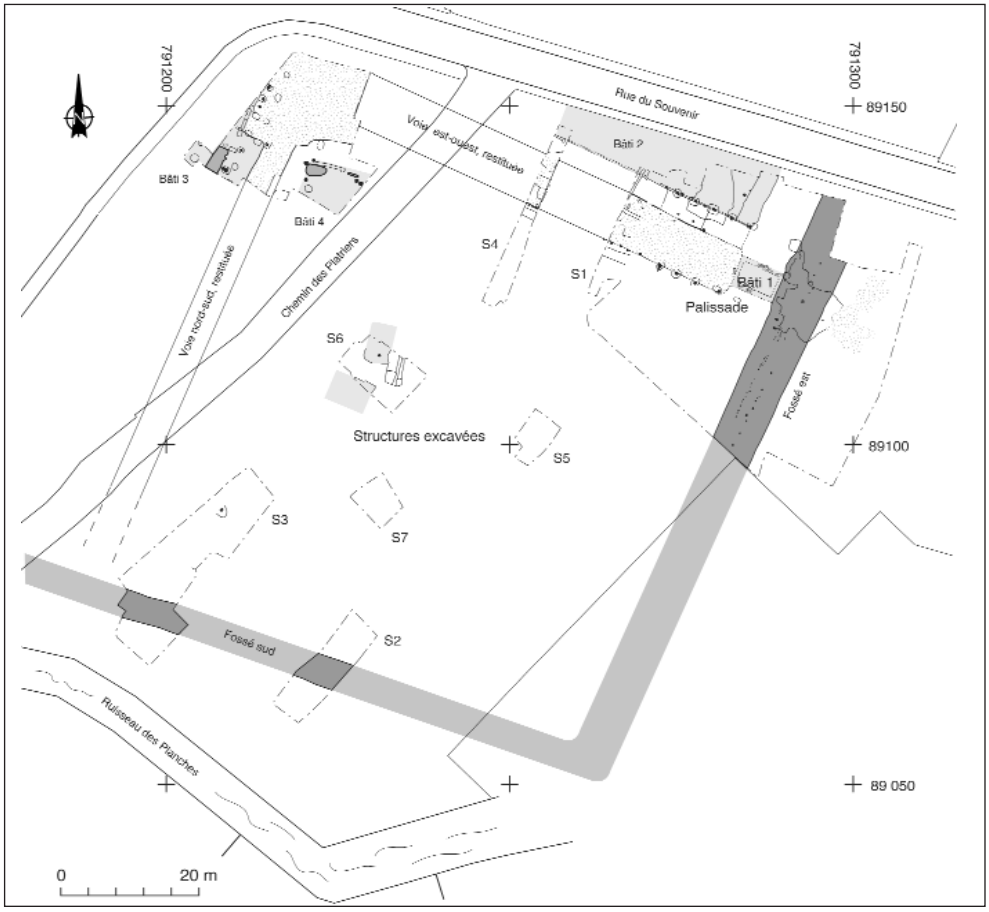

Figure 2 : Plan général du site de la rue du Souvenir à Vaise.

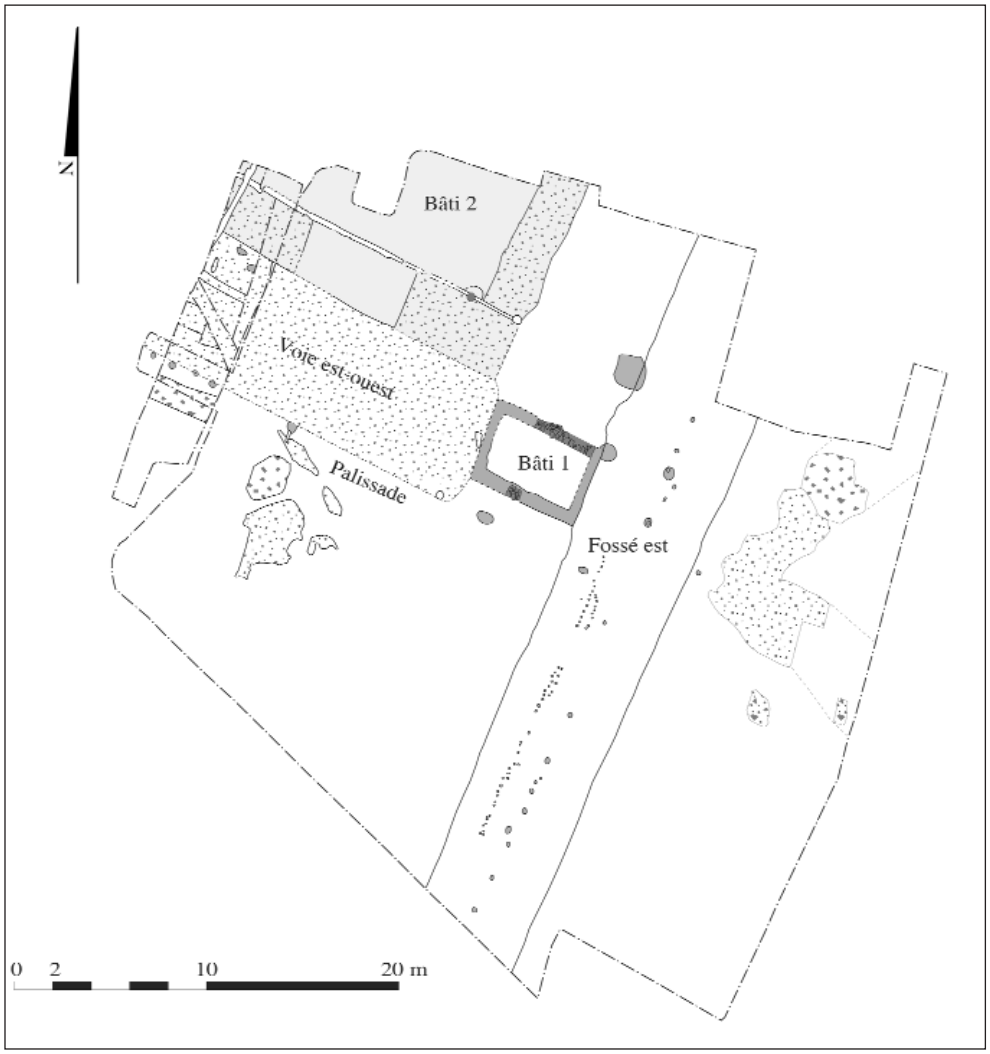

Figure 3 : Rue du Souvenir, plan de détail de la zone est avec le fossé

Le site présente un caractère exceptionnel. La nature exacte des bâtiments dégagés reste problématique. Les plans sont trop partiels pour permettrent une reconstitution suffisante, mais surtout les éléments mis au jour n'évoquent rien de connu.

En revanche, de nombreux éléments architecturaux de caractère romain attestent une très forte influence méditerranéenne. Celle-ci se manifeste par l'utilisation de tuiles en céramiques pour les couvertures : *tegulae*, *imbrices* et faîtières, ainsi que par la présence d'enduits peints rattachables au premier style pompéïen. Encore plus surprenant est la présence de tuiles en calcaire importées du Midi (calcaire de Glanum) et de blocs de *terrazzo*, qui proviennent vraisemblablement des deux édicules en pierre (Plassot et Desbat 2003).

La nature exacte du site reste sujette à discussion. Faut-il voir là l'établissement d'indigènes déjà fortement romanisés par le contact avec les commerçants romains et ayant fait appel aux techniques voire à une main-d'œuvre étrangères, ou plutôt un *emporium*, un comptoir fortifié? La question reste ouverte. Il s'agissait en tout cas d'un établissement très riche, dénotant une forte influence romaine, comme l'atteste la présence de tuiles et d'enduits peints, choses tout à fait exceptionnelles à une date aussi ancienne en Gaule interne.

En dehors de la rue du Souvenir, d'autres sites de Vaise, datés de l'époque de La Tène ont livré également des tuiles: c'est le cas des sites de la ZAC Charavay [2], fouillé en 1991, et de la rue Marietton[3] qui confirment l'introduction à Lyon de techni-

2 Fouilles dirigées par J.-P. Lascoux, service archéologique municipal de Lyon.
3 Fouilles dirigées par M. Monin, service archéologique municipal de Lyon

Figure 4 : Clos du Verbe Incarné : le fossé aval avec son comblement d'amphores.

ques de construction méditerranéennes et romaines dès le IIe siècle avant J.-C.

A Fourvière, c'est la fouille du Verbe Incarné qui a révélé en 1982 et 1983 deux grands fossés parallèles, antérieurs aux constructions romaines (Mandy 1983; Genin et al. 1988 et 1989; Maza 2003a).

Le fossé amont qui présentait un profil en V très aigu était vierge de tout matériel. Le fossé aval, armé de pieux et de piquets, a livré au contraire un très abondant mobilier constitué à 95 % d'amphores et d'ossements animaux (fig. 4). Ce mobilier comprend en particulier une très belle série d'amphores de Sestius.

On a cru dans un premier temps que ces fossés pouvaient appartenir à un camp militaire romain ou à un camp d'auxiliaires gaulois, qui aurait précédé de peu la fondation de la colonie (Genin et al.1988). On est revenu depuis sur cette hypothèse. Rien ne prouve d'une part, que les deux fossés aient été contemporains. D'autre part, il est clair aujourd'hui qu'il faut en remonter la date dans la première moitié du Ier avant J.-C.

Par ailleurs, la découverte d'autres vestiges de fossés (rue Le Châtelier, Hôpital Ste-Croix (Mandy et al. 1990; Maza et Monin 2003), Lycée de St-Just) montre l'existence de plusieurs ouvrages installés durant la première moitié du Ier siècle avant J.-C., dont la fonction pourrait être tout autre (fig. 5).

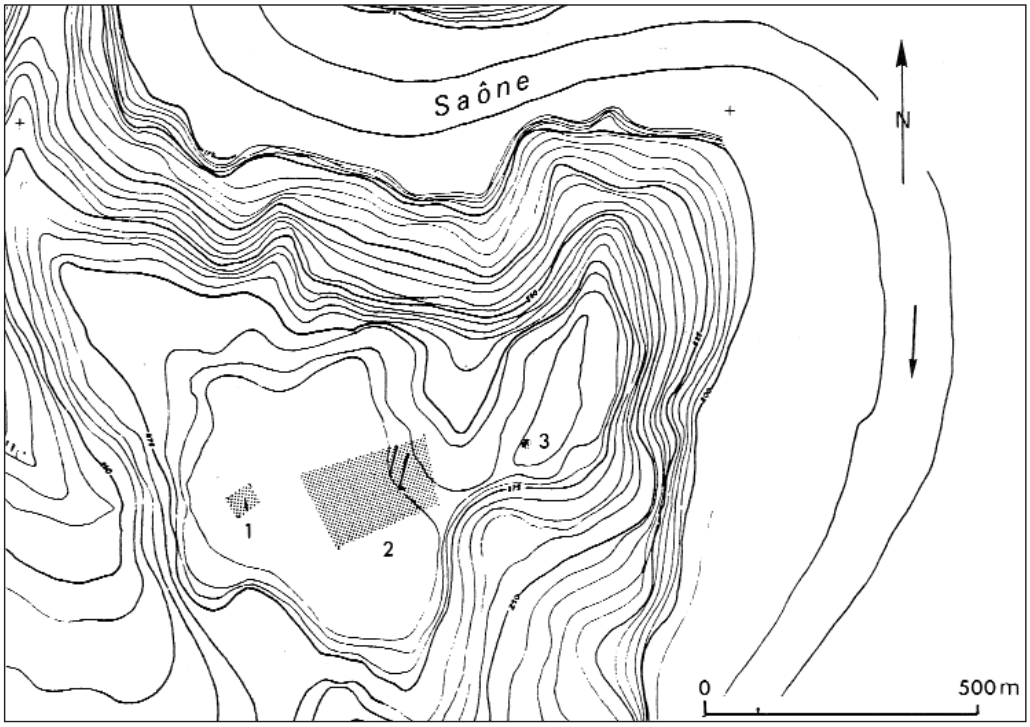

Figure 5 : Les différents fossés mis au jour sur la colline de Fourvière : 1: rue H.Chatelier ; 2: Verbe Incarné; 3: Hôpital Sainte Croix; 4: Lycée de St Just .

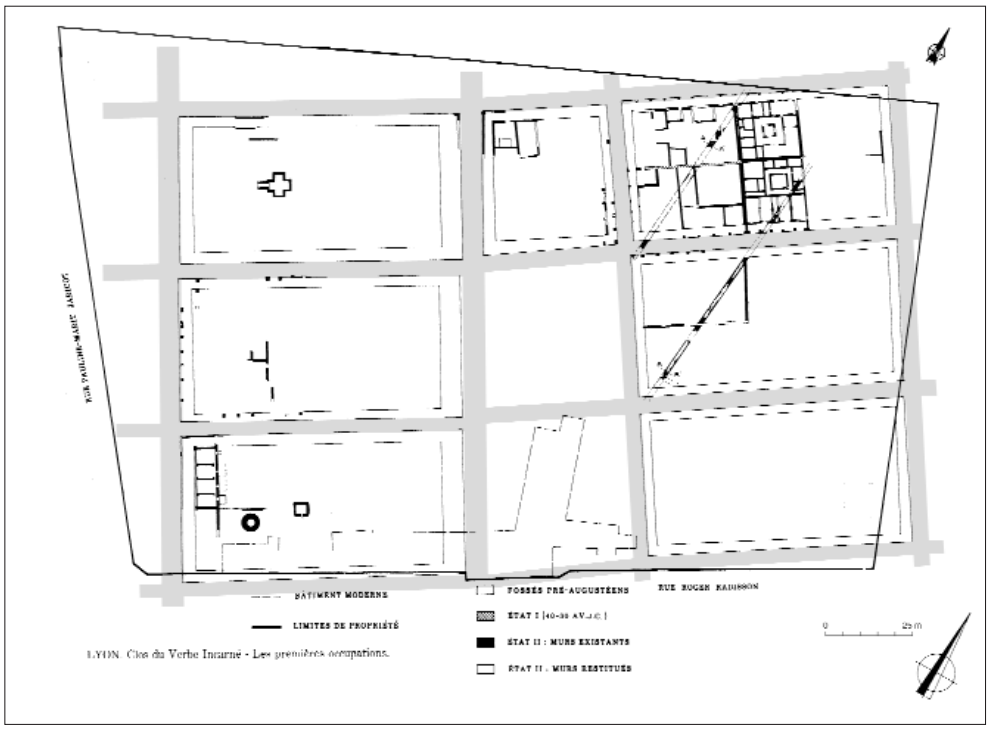

Figure 6 : Clos du Verbe Incarné : plan de la trame urbaine primitive avec les fossés antérieurs (d'après Delaval 1994).

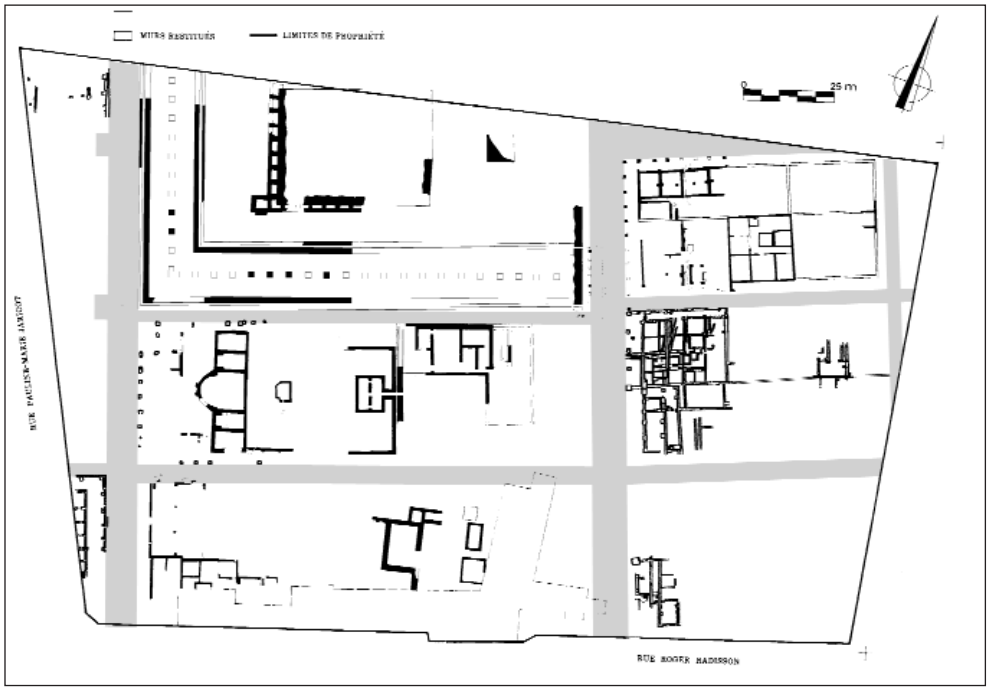

Figure 7 : Clos du Verbe Incarné, le quartier après la construction du sanctuaire du culte impérial (d'après Delaval 1994).

L'hypothèse d'enclos à vocation cultuelles a été ainsi évoquée mais demanderait à être confirmée par d'autres découvertes et surtout par des fouilles sur des surfaces plus importantes, car la plupart de ces fossés n'ont été repérés et fouillés que sur quelques mètres seulement.

Il reste que les témoins d'une occupation de l'époque de la Tène sur le plateau de Fourvière sont désormais bien attestés, sans que l'on puisse parler pour autant d'une agglomération gauloise antérieure à la colonie. C'est plutôt à Vaise, qu'il faut chercher les traces d'un établissement gaulois dont nous ignorons encore l'importance exacte.

Toutes ces découvertes jettent une nouvelle lueur sur la fondation. Elles démontrent que le site de Lugdunum a été de manière très précoce en contact avec le monde romain et que, très probablement, dès le IIe siècle avant J.-C., il a joué un rôle important en tant que place commerciale, grâce à sa situation privilégiée au confluent du Rhône et de la Saône.

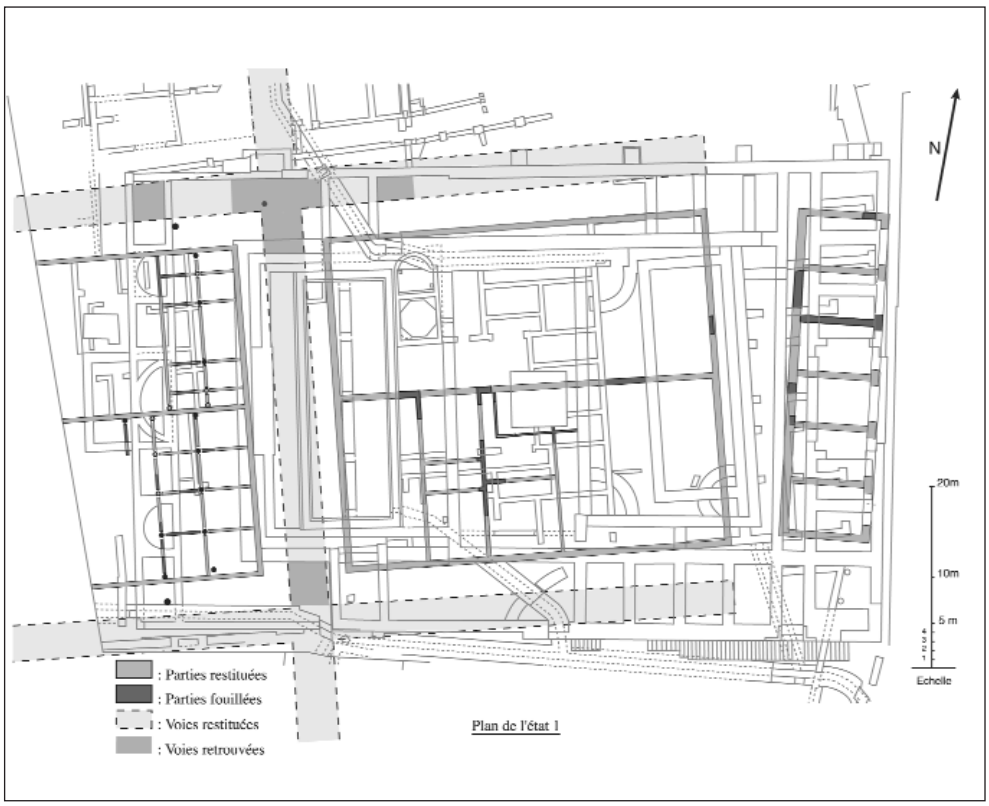

Figure 8 : Pseudo sanctuaire de Cybèle : plan des constructions de l'état 1

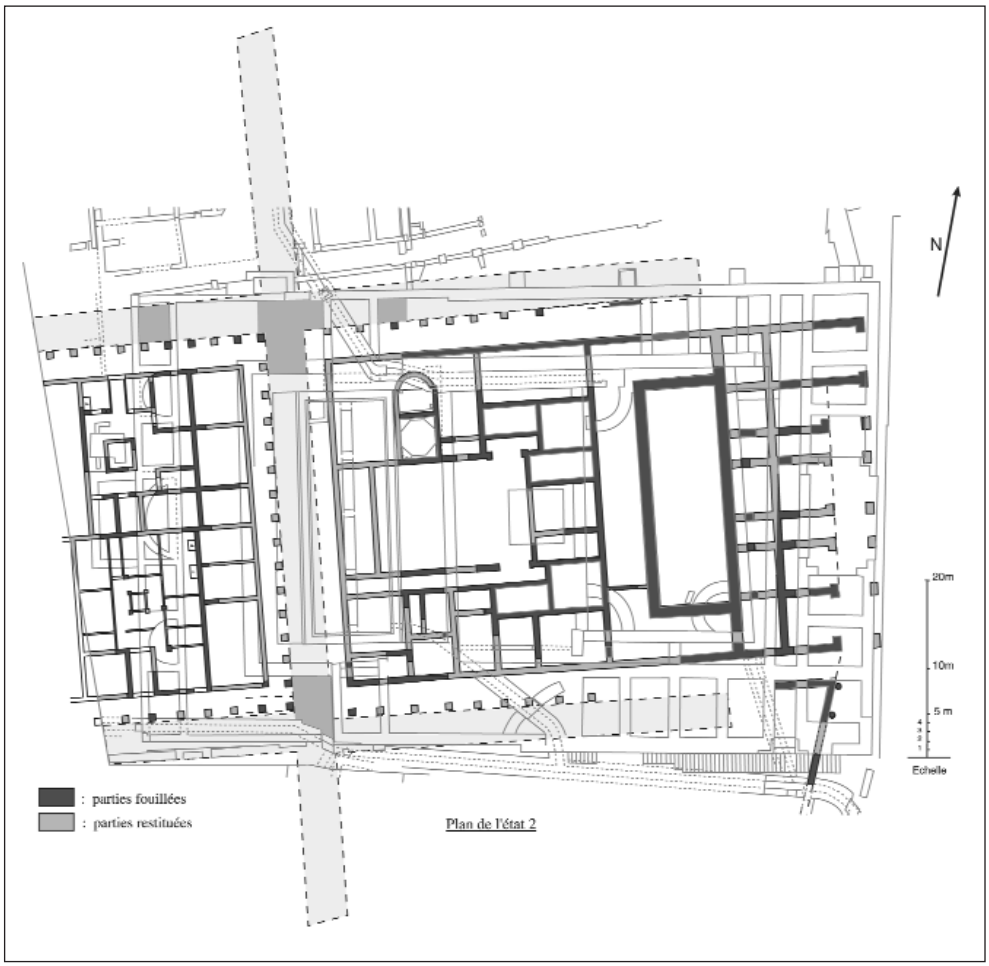

Figure 9 : Pseudo sanctuaire de Cybèle : plan des constructions de l'état 2

L'importance de l'axe Rhône-Saône

Il reste toutefois à expliquer le silence de César qui a toujours troublé les historiens. Comment expliquer qu'il ne mentionne pas le site de Lugdunum si celui-ci constitue déjà une place importante et si, comme le croyais A.Audin [4], César y avait établi son camp ?

La colonie de Plancus

Les vestiges de la colonie de Plancus, fondée en 43 avant J.-C., sont pendant longtemps passés inaperçus et ce n'est que depuis quelques années qu'ont été mis au jour quelques traces de la ville coloniale.

On sait aujourd'hui que les habitats les plus anciens sont situés sur la colline de Fourvière,. grâce aux fouilles du Verbe-incarné, du pseudo sanctuaire de Cybèle et dans une moindre mesure de la rue des Farges.

Au Verbe-Incarné, Les fouilles ont révélé plusieurs îlots d'habitations de 240 pieds par 120, probablement divisés à l'origine en lots de 250 m2, séparés par des îlots presque carrés de 40 m de côté (avec les portiques) (120 pieds sans les portiques) (fig. 6). L'état initial en terre et en bois était malheureusement mal conservé à cause des nombreux remaniements qu'à subi l'habitat jusqu'à l'abandon du site à la fin du IIIe siècle. On a identifié des couches d'occupation datées vers 40 avant (Desbat et alii 1989), mais sans que l'on puisse vraiment reconstituer les plans de cette première urbanisation, et on connait surtout la phase correspondant au début du Ier siècle (Delaval 1994 et 1996).

En revanche, les fouilles conduites depuis 1991 dans le parc archéologique de Fourvière à l'emplacement du prétendu sanctuaire de Cybèle ont mis au jour deux îlots de la colonie primitive (fig. 8).

On peut restituer pour le premier îlot une largeur de 120 pieds. Sa longueur ne peut excéder 150 pieds du fait de la topographie (Desbat 1999), mais il n'est pas exclu que cet îlot ait été carré à l'origine (Voir infra). Il est divisé dans le sens de la longueur par un mur médian comme ceux du Verbe-incarné et devait être découpé en parcelles de petite taille. L'utilisation d'une maçonnerie de galets liés à l'argile, est limitée aux murs périmétraux, l'essentiel des murs étant en terre et bois. Toutefois, cet îlot était occupé par un habitat de qualité comme le montre l'existence d'enduits peints du IIe style pompéien, qui constituent les premiers exemples trouvés non seulement à Lyon, mais aussi en dehors de la Narbonnaise.

Le second îlot n'a pu être fouillé que partiellement car il se prolonge sous la propriété voisine. Il n'a pas été possible de reconstituer un plan complet de cette phase d'occupation, d'autant plus qu'une partie des parcelles a été affectée par des recreusements qui ont fait disparaître les niveaux de la première phase, sur la moitié nord de l'îlot. Les fouilles ont cependant permis de reconnaître des alignement de forts poteaux, de 30 cm de diamètre, profondément enfoncés dans le sol.

Dans cet îlot est apparu une stratigraphie plus complexe que dans l'îlot I, avec plusieurs niveaux de sols et de cloisons pour la première phase, ainsi que des fosses sans doute comblées au moment de la fondation. Il est désormais certain que la phase d'urbanisme marquée par la construction des bâtiments à gros poteaux et l'aménagement des rues (état 1) a été précédé d'une phase d'occupation avec des constructions légères, qui n'avait pas été détectée dans l'îlot I. Cette première phase d'occupation est peut-être à mettre en relation avec un établissement provisoire des colons chassés de Vienne et venus se réfugier sur le site de Lyon, avant la création de la colonie.

Les rues : Ces îlots étaient délimités par des rues, dont la chaussée était constituée de couches de graviers compactés. Dans un premier temps elles ne comportaient pas d'égout mais un simple fossé de petite taille. Ce n'est que dans la période suivante, qui correspond à une nouvelle phase d'urbanisme, que sont aménagés des égouts en bois. Encore s'agit-il de collecteurs de petites dimensions, dont la largeur est limitée à 50 cm.

4 "Nous n'avons pas, nous lyonnais, examiné assez attentivement le prelier livre des Commentaires de César ; il s'y trouve la véritable charte de fondation de Lyon. Certes, il faut peiner à l'y découvrir, mais si le proconsul a dédaigné d'écrire le nom de Lugudunum, il a noté avec précison des faits qui autorise à le rétablir à la place demeurée libre." (Audin 1951,p. 3).
"Par la suite, César dut faire étape au camp de Fourvière au début et à la fin de chaque hiver, lorsqu'il se rendait à Rome et qu'il en revenait". ..." On peut en outre se demander si, à la fin de la même année, celui-ci (Vercingétorix) enchaîné, ne fit pas un bref séjour dans le camp de Lugdunum" (p.17).

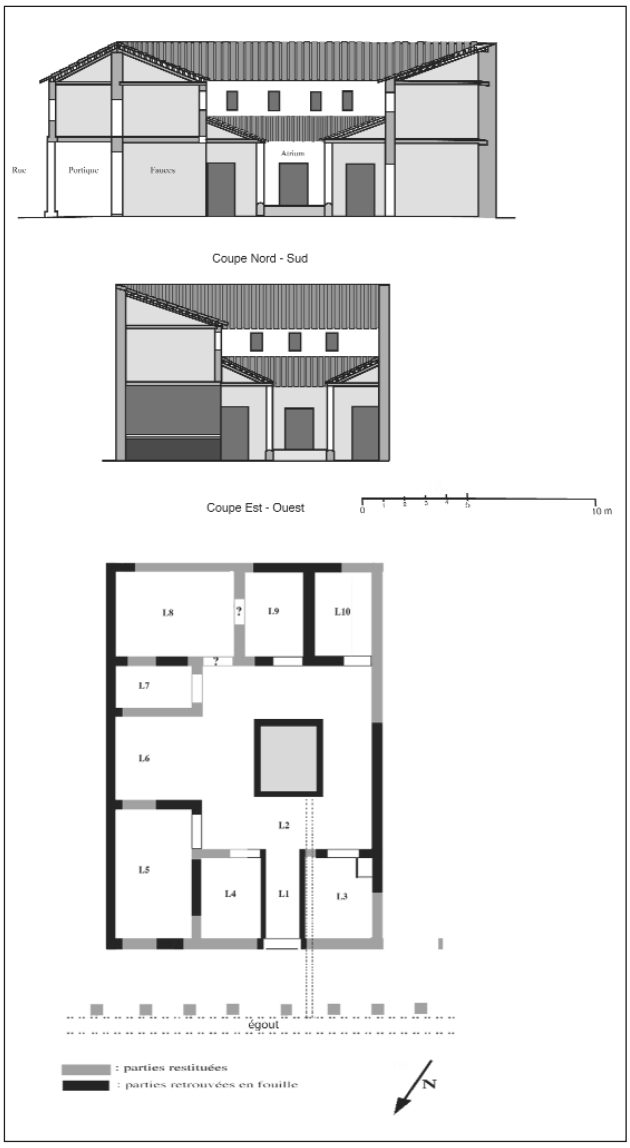

Figure 10 : Pseudo sanctuaire de Cybèle : reconstitution d'une maison à atrium de l'îlot 2.

Une seconde phase d'urbanisme vers 20-15 avant J.-C. :

De la colonie a la capitale d'Auguste

Le site du pseudo sanctuaire de Cybèle, comme celui du Verbe-incarné, atteste d'une importante phase d'urbanisme qui semble débuter vers 20 av. J.-C. Elle est marquée par la construction de bâtiment à fondations maçonnées qui utilisent le granite, mais conservent des élévations en terre.

A Cybèle, elle se traduit par la reconstruction complète des deux îlots (fig. 8) :

Le prétoire

A l'emplacement de l'îlot I est construit un vaste bâtiment dans lequel A.Audin avait vu une basilique avec ses annexes (Audin 1985) ; il occupe toute la surface de l'insula. Les puissantes fondations en pierre supportent des élévations en briques crues.

Sa façade a été détruite par le creusement du grand réservoir de l'aqueduc du Gier, mais l'essentiel de son plan a pu être reconstitué. Cette vaste résidence de 37 m par 62 m s'organise autour d'un grand atrium couvert de 12 m de large auquel on peut restituer une longueur de 16 m. Il ouvre à l'ouest sur le *tablinum* flanqué de deux couloirs. De part et d'autre de l'atrium se développent deux ailes, d'égale largeur. L'aile nord comporte un petit secteur thermal, formé de deux pièces dont l'une conservait les traces d'un pavement en mosaïque. L'aile sud montre une disposition complexe avec une succession de couloirs et d'antichambres desservant des chambres de taille variables. Plusieurs sols de terrazzo subsistent dans la partie centrale.

Les deux couloirs encadrant le tablinum permettaient d'accéder à un péristyle en U largement ouvert à l'est, surmontant un cryptoportique. Un fort mur de terrasse sépare le péristyle de la partie orientale en contrebas. Le niveau inférieur, adossé à un premier mur de soutènement, est constitué par sept cellules.

Ce bâtiment est remarquable par son ampleur, la qualité de sa construction, et la richesse des aménagements, tout à fait inhabituels en Gaule, à cette époque. Sa situation privilégiée, au-dessus du théâtre, sur un des points les plus hauts de la colline de Fourvière, confirme qu'il s'agit d'un édifice exceptionnel, dont le caractère ostentatoire est renforcé par le fait qu'il forme une plateforme surélevée par rapport aux rues environnantes.

L'îlot II est lui aussi entièrement reconstruit en pierres. Il comporte sur sa façade orientale une rangée de boutiques. A l'arrière de celles-ci, l'îlot séparé en deux par un mur médian est-ouest devait être divisé en plusieurs lots, occupés par des maisons, dont deux ont été presque entièrement dégagées.

La maison à l'opus spicatum

Bien que cette maison ait été recoupée par les murs de l'édifice monumental, elle présente un état de conservation remarquable. La plupart des structures sont en élévation, et on peut reconstituer aisément la totalité du plan. Elle occupe l'angle nord-est de l'insula et se développe sur un quadrilatère de 16m du nord au sud et de 12 m d'est

Figure 11 : Clos du Verbe Incarné : maisons de l'îlot 2 (Delaval 1996).

en ouest. Sur sa face orientale, la maison était séparée de la rue nord-sud par une rangée de trois boutiques situées légèrement en contrebas et ne communiquant pas avec elle.

L'accès à la maison se faisait sur le côté nord de l'îlot à partir du portique, dont on a retrouvé deux dés de calcaire tendre à l'angle nord-est de l'îlot. On pénétrait dans la maison par un seuil de calcaire conservé en place . Le seuil donne sur un couloir de 1,50 de large, et 4 m de long, limité par deux étroites cloisons à pan de bois. La maison comportait une dizaine de pièces réparties autour d'un atrium tetrastyle de 9 m par 7,5 m qui comportait en son centre un bassin, avec un fond en *opus spicatum* , qui formait l'*impluvium* (fig. 10).

La pièce principale de la maison était une exèdre de 4 m par 4, 5 m disposée dans l'axe du bassin et ouvrant sur toute sa largeur sur l'atrium. Elle était ornée d'une peinture du IIIe style pompéien, composée d'une plinthe de faux marbre, de couleur bordeaux, surmontée de panneaux rouges. On connaît de nombreux exemples de peinture de ce style, dans la région à l'époque augustéenne, en particulier à Lyon et Saint-Romain-en-Gal (Le Bot - Bodolec 1984). Sur cet enduit a été relevé un graffito à la pointe sèche : TRIPO .

Sur le côté sud de l'îlot, se développait une seconde maison à atrium tétrastyle. Ses dimensions exactes ne sont pas connues, l'aile ouest s'étendant sous le terrain voisin. On peut toutefois lui restituer une douzaine de pièces. L'atrium de plus petite dimension était centré autour d'un impluvium de m par , formé de dalles calcaires.

On retrouve donc ici un plan type de maison urbaine d'époque augustéenne.

Ce type de maison de petite surface, centrée sur un petit atrium qui joue le rôle de puits à lumière est en effet connu par d'autres exemples à Lyon même. Au Verbe-Incarné, où les îlots de la colonie sont également reconstruits avec des fondations de maçonneries utilisant le granite, deux maisons, la maison à l'*emblema* de mosaïque et la maison du laraire (Delaval 1994 et 1996) présentent un plan centré sur un atrium tétrastyle (fig. 11). Dans le cas de la maison du laraire, légèrement plus tardive, l'existence d'un étage ne fait pas de doute .

Rue des Farges

Le quartier de la rue des Farges, situé à une centaine de mètres au sud du quartier des Théâtres connaît également une phase d'urbanisation à la

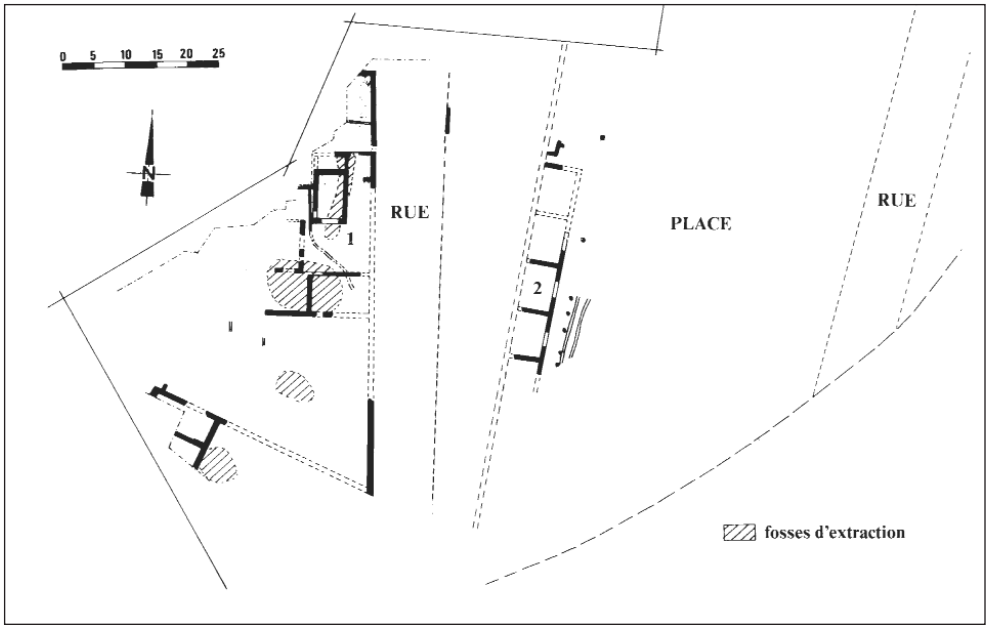

Figure 12 : Rue des Farges, plan du quartier à l'époque augustéenne.

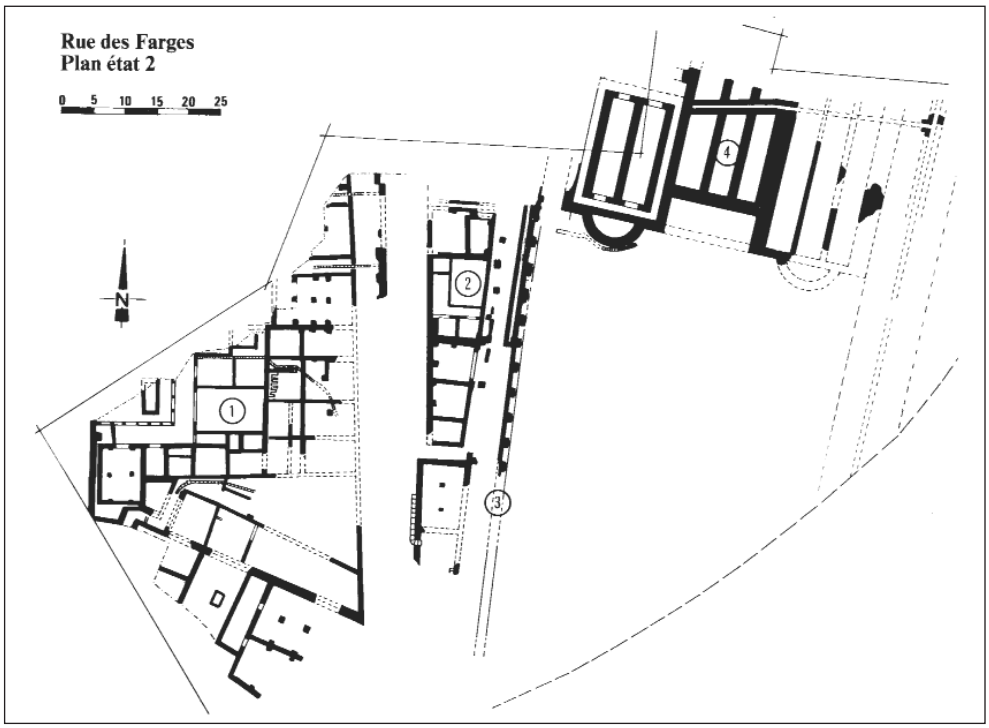

Figure 13 : Rue des Farges, plan du quartier à l'époque de Claude.

fin du Ier siècle av. J.-C. (Desbat 1984 et 1985). Celle-ci est marquée par la construction de plusieurs maisons sur des terrasses aménagées de part et d'autre d'une rue nord-sud rejoignant le sommet du plateau, mais surtout par l'aménagement d'une vaste esplanade bordée de boutiques, sur laquelle sera édifié plus tard un grand édifice thermal (fig 12 et 13).

La construction du Théâtre

A la même phase d'urbanisme appartient vraisemblablement la construction du théâtre. D'abord datée du règne de Néron par P. Wuilleumier (1951, 58), la construction du théâtre primitif a été remontée à l'époque d'Auguste par A.Audin, en s'appuyant sur la découverte de bases de colonnes comparables, notamment, aux édifices tardo-républicains de Glanum (Audin 1957 et 1965, 62). Selon P. Wuilleumier et A.Audin, le théâtre primitif n'aurait comporté que deux volées de gradins, ceinturées par une galerie et c'est à l'époque d'Hadrien que sa capacité aurait été portée à 10000 places par l'adjonction d'un troisième *maenianum* à la place de la galerie.

Une relecture de l'édifice entreprise en 1986 (Mandy et al.1989) a conduit à proposer de nouvelles hypothèses et à supposer une phase intermédiaire (fig. 14). Toutefois, l'absence de fouilles ne permet pas de proposer de dates pour les différentes phases d'aménagement du théâtre. Son agrandissement à l'époque d'Hadrien, reste totalement hypothétique et repose uniquement sur l'identification d'un fragment de tête de statue avec un portrait d'Hadrien (Quoniam 1959)[5].

Il reste que seule une reprise de l'analyse du théâtre, accompagnée de sondages stratigraphiques, permettrait de dater précisément les différentes phases de l'édifice et d'en restituer l'évolution de façon plus certaine .

L'esplanade de l'odéon

Des sondages encore inédits, réalisés en 1994 sur l'esplanade qui s'étend à l'est en façade de l'odéon, ont montré que l'aménagement de celle-ci est bien antérieur à la construction de l'odéon lui-même et qu'elle remontait à l'époque augustéenne (fig. 15).

Dans son premier état cette esplanade large de 64 m, était limitée à l'ouest par un mur de soutènement que l'on a retrouvé sous la mosaïque du portique de l'odéon . Elle se situait à une altitude nettement inférieure, environ 1,50 plus bas que dans son dernier état, mais elle a fait l'objet de deux rehaussements successifs, le dernier à l'époque de la construction de l'odéon [6]. Il convient de remarquer que le niveau primitif de cette esplanade est le même que celui de la place qui constitue la terrasse inférieure du quartier de la rue des Farges plus au sud. Celle-ci a elle-même subit un rehaussement important lors de la construction des thermes au milieu du Ier siècle, pour atteindre un niveau équivalent à celui de l'esplanade de l'odéon. On peut dès lors se demander si l'esplanade de l'odéon et la place de la rue des Farges ne constituaient pas les deux extrémités d'une vaste terrasse allongée, longue de 250 mètres environ, pour une soixantaine de mètres de large, aménagée dès l'époque augustéenne, si ce n'est antérieurement. La fonction de cette esplanade reste encore indéterminée, mais un sondage sous la mosaïque du portique de l'odéon a révélé l'existence d'un podium en grand

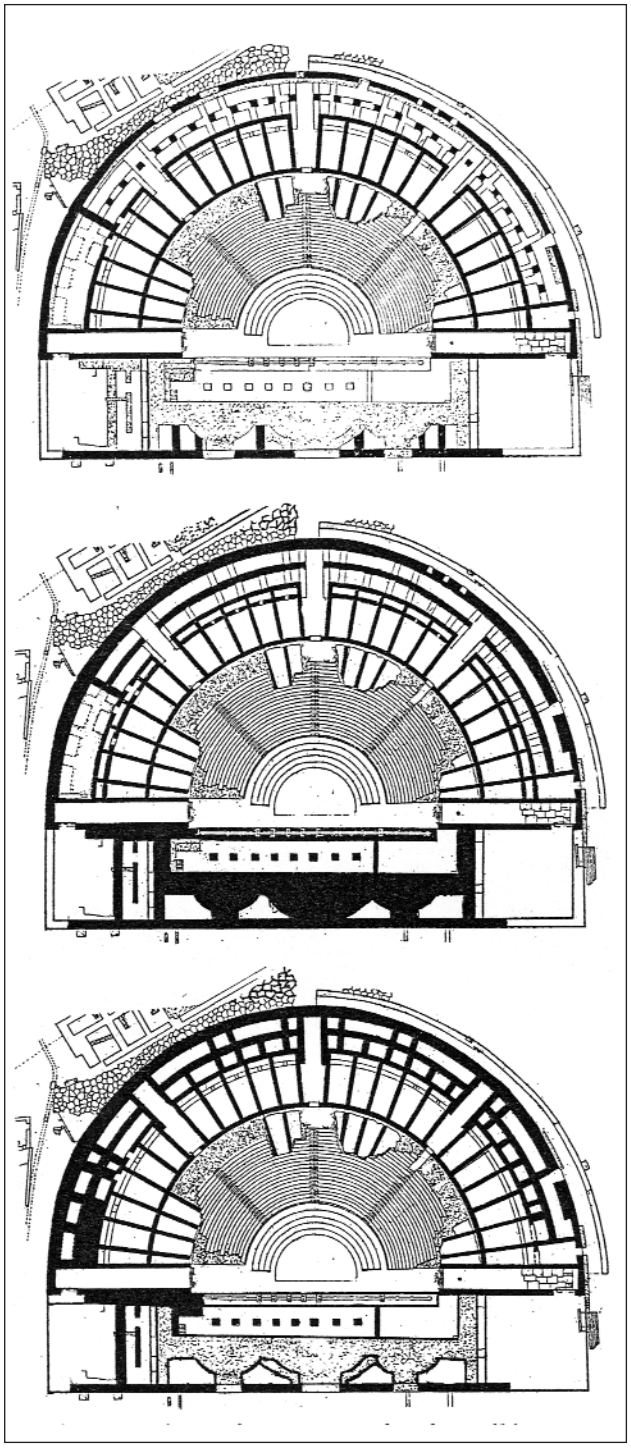

Figure 14 : les trois phases du théâtre, d'après Mandy et al. 1983.

appareil calcaire appartenant à un édifice indéterminé antérieur à la construction de l'odéon (fig. 16), que ces sondages permettent de situer à

5. Cette identification vient d'ailleurs d'être remise en cause, comme le montrera bientôt la publication prochaine du volume de la réédition de l'Espérandieu consacré à Lyon.
6. Le niveau de l'esplanade primitive se situait à la cote 249,50 m ; le dernier sol de l'esplanade vers 251,50 m et la mosaïque du portique à 252 m.

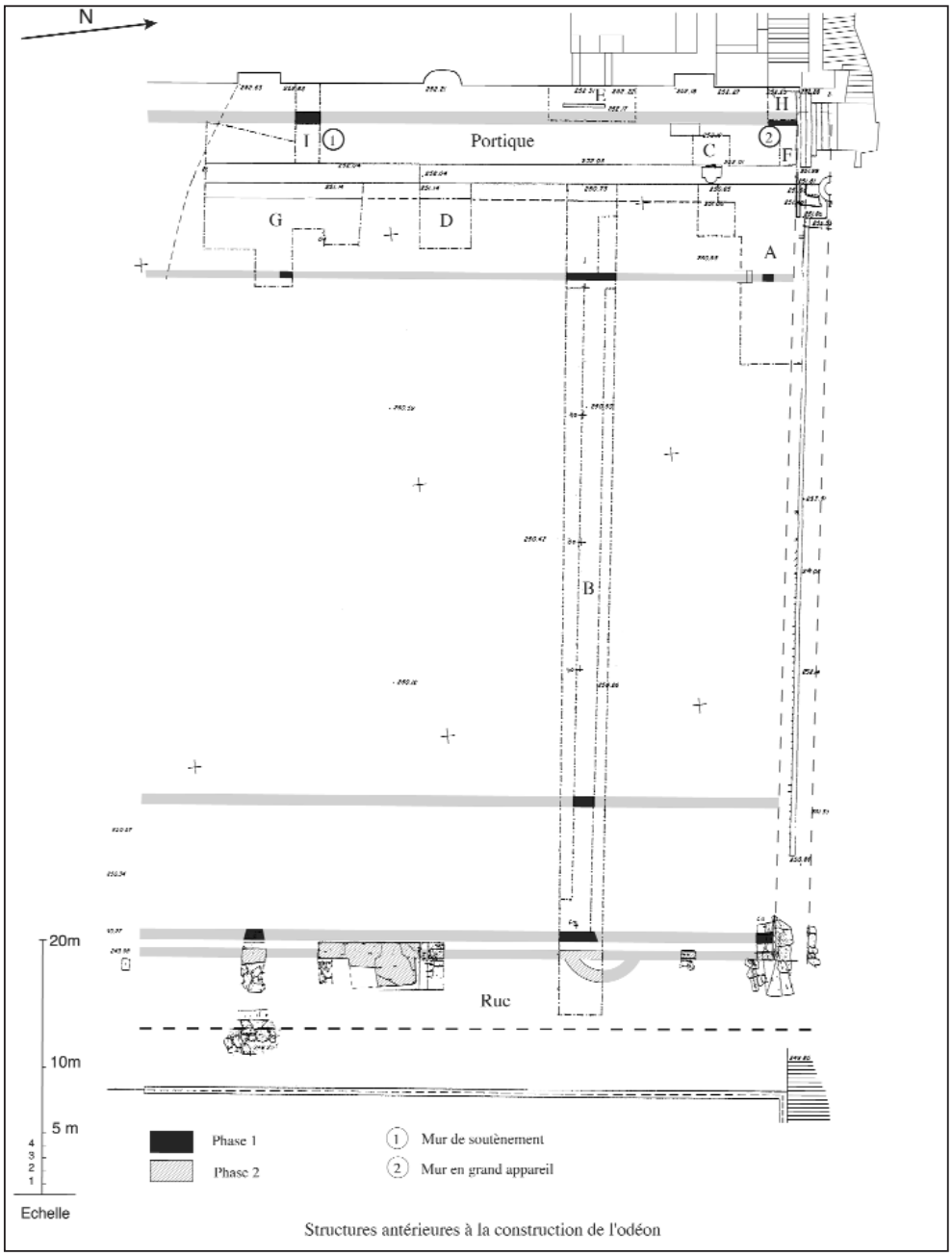

Figure 15 : L'esplanade de l'odéon à l'époque augustéenne.

la fin du Ier siècle après J.-C. ou au tout début du IIe et non à l'époque d'Antonin[7].

La construction de l'Aqueduc du Gier

Parmi les grands travaux effectués à l'époque d'Auguste il convient de placer désormais la construction de l'aqueduc du Gier. On rappellera que la découverte au XVIIIe siècle, à Fourvière, de tuyaux de plomb marqués au nom de l'empereur Claude avait conduit à attribuer la construction de l'aqueduc du Gier à ce dernier, jusqu'à ce que la mise au jour de la pierre de Chagnon (C.I.L. XIII, 1623) en 1887, reproduisant un édit d'Hadrien relatif à la protection de l'aqueduc[8], ne ramène sa datation sous le règne de cet empereur (Germain

7. Rappelons que la datation antonine de l'odéon proposé par Audin (1965, 109) reposait uniquement sur les similitudes de construction (en particulier le nombre d'arases de briques) observées entre l'odéon et le "temple de Cybèle" lui-même daté de 160 par l'autel taurobolique.

8. Récemment, une nouvelle inscription avec un texte identique à celui de la pierre de Chagnon a été mise au jour sur le tracé de l'aqueduc sur la commune de Saint-Joseph (Loire) (Burdy 1996, 395).

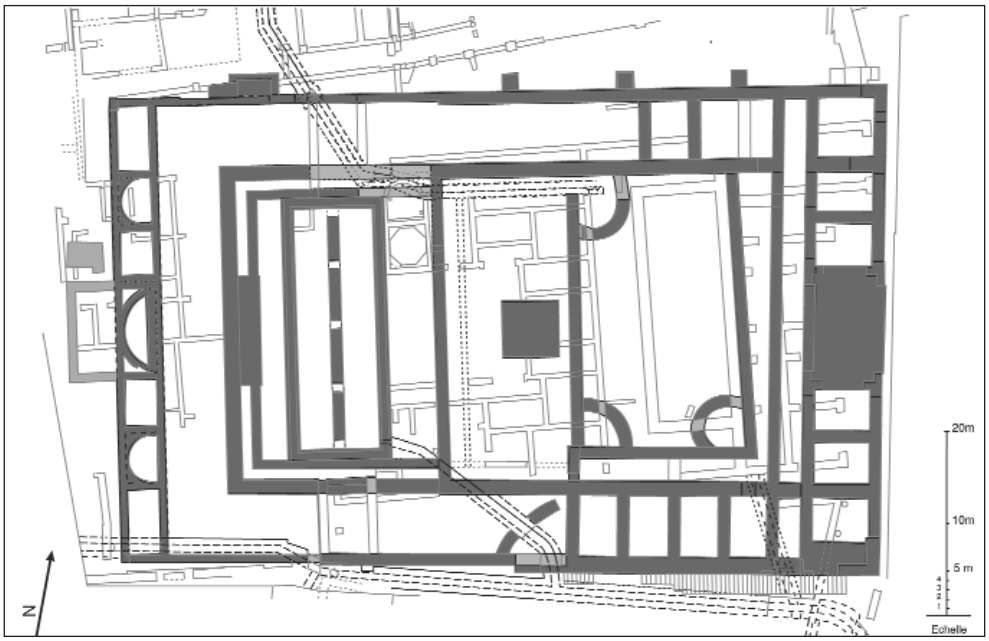

Figure 17: plan du pseudo sanctuaire de Cybèle dans son dernier état (état 4).

Figure 16: Mur en grand appareil apartenant à un édifice antérieur à l'odéon.

de Montauzan 1909). La mise au jour d'une fontaine de Claude sur le site du Verbe Incarné, à une altitude que seul pouvait atteindre l'aqueduc du Gier, a réactualisé la datation claudienne de l'ouvrage (Lavrut 1984, Mandy 1986, Delaval 1989, Desbat et Delaval 1992, Burdy 1996 et 2002)

Toutefois, les fouilles réalisées à l'emplacement du supposé sanctuaire de Cybèle ont fourni un certain nombre d'indices qui conduisent à proposer une datation encore plus ancienne pour cet aqueduc (Desbat 1999).

L'*opus reticulatum* mis en oeuvre pour les parements de l'aqueduc est fréquemment employé à l'époque républicaine, et le calcaire oolithique utilisé pour la confection des moellons est déjà attesté à l'époque augustéenne[9]. De même, l'utilisation des arases de briques remonte bien avant le IIe siècle (Desbat 1993 [10]). Surtout, l'existence d'une alimentation en eau du plateau de la Sarra dès l'époque augustéenne est confirmée par plusieurs faits :

- Sur le chantier de Cybèle, l'atrium du prétoire ne comporte ni impluvium ni citerne, alors que l'édifice possède un secteur thermal.

- de même, les maisons à atrium de l'îlot II possèdent un impluvium mais sont dépourvues de citernes, phénomène que l'on constate également dans la maison à l'*emblema* de mosaïque sur le site du Verbe-Incarné (Delaval 1994). Ce n'est qu'au IIIe siècle qu'une citerne a été aménagée dans la maison du laraire.

- Sur le site de Cybèle les niveaux de rues ont livré des empreintes de tuyaux, de même qu'un des portiques du Verbe Incarné.

Ce constat tend à confirmer que l'alimentation en eau du quartier était déjà assurée par l'aqueduc du Gier, seul aqueduc à pouvoir atteindre le sommet de la colline de Fourvière. L'argument qui veut

9. Ce calcaire , peu utilisé à Lyon, est déjà présent sous forme de fragments dans des strates augustéennes sur le site du pseudo sanctuaire de Cybèle.

10 Depuis la parution de cet article, les fouilles du pseudo sanctuaire de Cybèle ont confirmé l'utilisation d'arases de briques dès l'époque augustéenne.

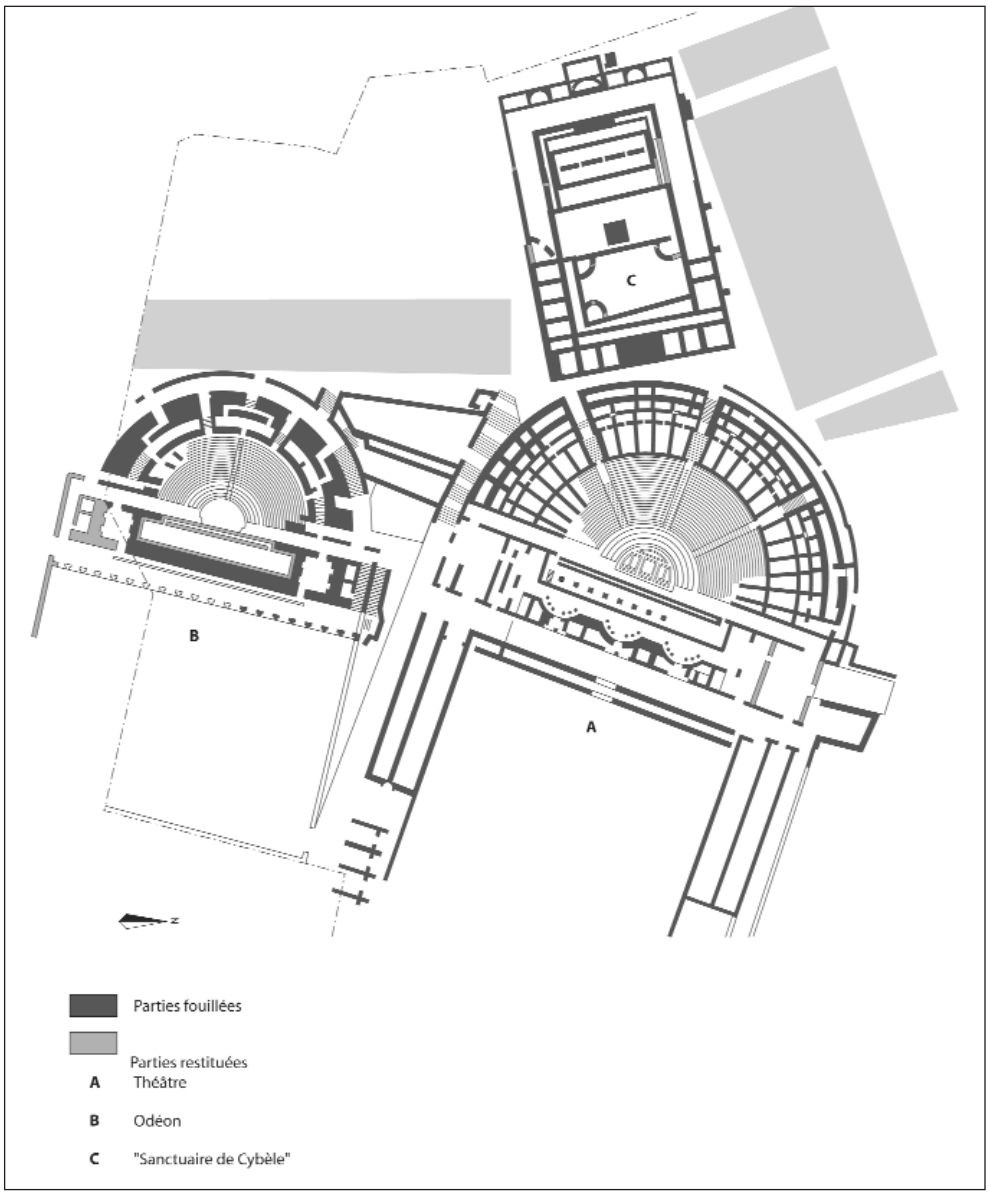

Figure 18 : Le théâtre, l'odéon et le sanctuaire de Cybèle

faire de l'aqueduc des Monts-d'Or l'aqueduc le plus ancien, en estimant que l'on est allé d'abord chercher de l'eau au plus près, ne tient pas, dans la mesure où cet aqueduc ne pouvait alimenter le sommet de la colline où se situait le coeur de la ville. Pour cette raison, A. Audin avait conclu que le plateau de la Sarra n'avait été urbanisé qu'au IIe siècle, après la construction de l'aqueduc du Gier, mais les fouilles récentes ont totalement contredite une telle hypothèse. Il en résulte que le plus près pour alimenter en eau la ville haute c'est précisément la vallée du Gier.

Les transformations du début de notre ère (10 - 30 après J.-C.)

Une nouvelle phase d'urbanisme intervient au début de notre ère. Elle est marquée par la construction d'édifices monumentaux qui s'intègrent dans le tissus urbain en le modifiant, puisqu'ils font disparaître des îlots d'habitation et condamnent plusieurs rues.

La construction du pseudo sanctuaire de Cybele :

L'édifice forme une vaste terrasse rectangulaire de 80 m par 53 m, dont la façade orientale domine la voie dallée qui le sépare du théâtre (fig. 17 et 18). Son identification avec un sanctuaire de la déesse Cybèle reposait, il faut le rappeler, sur la découverte en 1704, d'un autel taurobolique consacré en 160 après J.-C. pour le salut de l'empereur Antonin, ainsi que sur celle d'une tête de statue, identifiée comme la déesse phrygienne, retrouvée dans le four à chaux de l'odéon. Sa construction avait été datée de 160 en s'appuyant sur la datation de l'autel qui constituait le plus ancien témoignage du culte de Cybèle en Gaule.

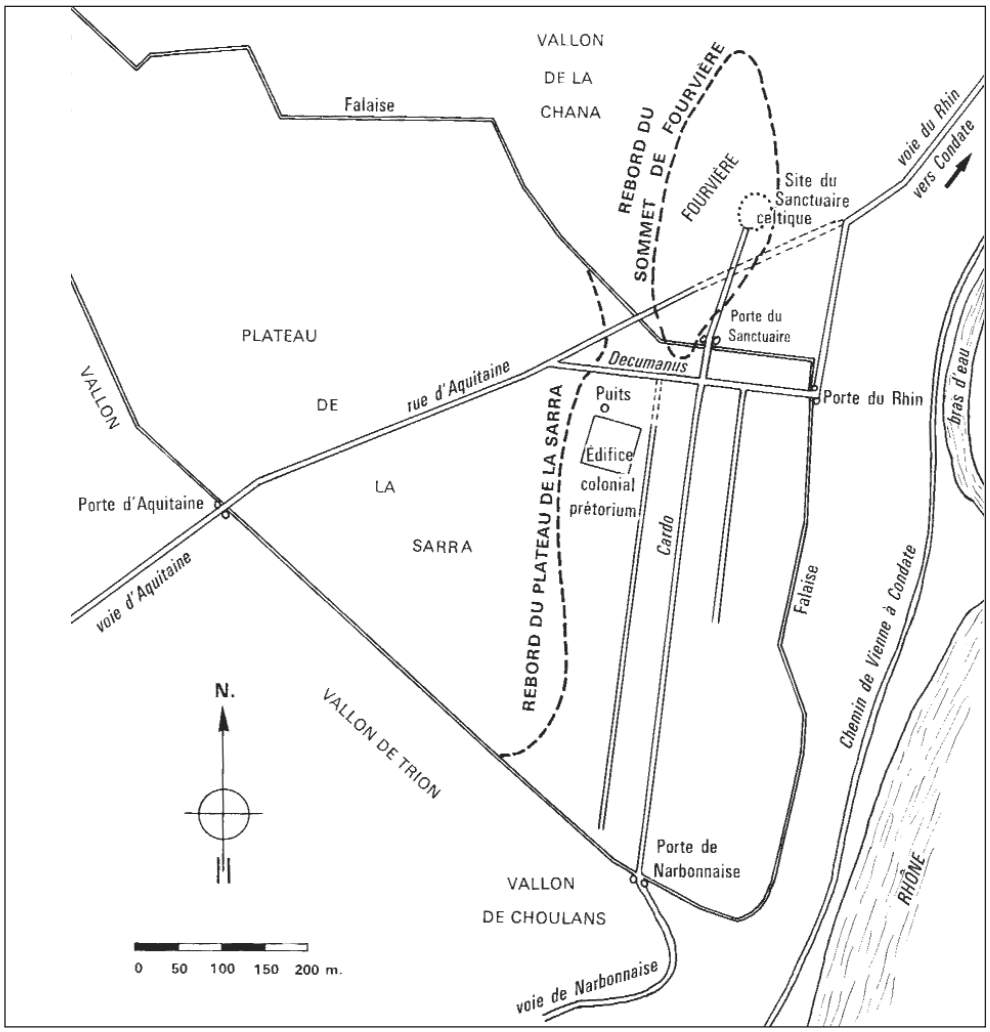

Figure 19 : la colonie de Plancus, selon Audin (1965 et 1979).

Les nouvelles fouilles entreprises depuis 1991 ont remis en cause cette interprétation, d'ailleurs controversée, ainsi que la datation de l'édifice, en démontrant que celui-ci avait été construit au tout début de notre ère, vers 10 ap. J.-C (Desbat 1999)[11]. Malheureusement le mauvais état de conservation du bâtiment, dont ne subsistent que les fondations, ne permet pas de proposer aujourd'hui une nouvelle interprétation des vestiges qui puisse être démontrée. Diverses hypothèses peuvent être envisagées quant à sa fonction sans qu'aucune ne soit tout-à-fait satisfaisante. La localisation exacte de la découverte de l'autel taurobolique reste incertaine (Desbat 1999, annexe 1) mais même en admettant sa découverte in situ dans cet édifice les possibilités restent multiples : schola d'une corporation importante (nautes, *negotiatores vinarii*) ou des *augustales*, caserne des vigiles... [12].

Le principal problème est l'installation du réservoir de l'aqueduc du Gier. Contrairement aux hypothèses d'A.Audin qui datait cette citerne de 120 après J.-C., date admise pour la création de l'aqueduc, et en faisait un édifice antérieur, détruit pour construire le sanctuaire de Cybèle, il s'avère que celle-ci a été installée après coup dans l'édifice monumental.

Le sanctuaire municipal du culte impérial

Le clos du Verbe Incarné sur lequel Fabia et Germain de Montauzan réalisèrent des fouilles,

11. Les niveaux de destruction des îlots d'habitations antérieurs , aussi bien que les niveaux supérieurs des rues condamnées et les remblais de construction du pseudo temple ont livré un abondant matériel dont le faciès est strictement le même que celui du camp de Haltern abandonné en 9 après J.-C. à la suite du désastre de Varrus.
9 Cela nous entrainerait trop loin de détailler ici les arguments en faveur de ces différentes hypothèses

12 "Rien ne démontre encore que l'édifice lyonnais soit le prétoire de la colonie militaire fondée par Plancus, l'an 43 avant notre ère. On admettra cependant cette possibilité riche de conséquence"; Audin, 1967, 28.

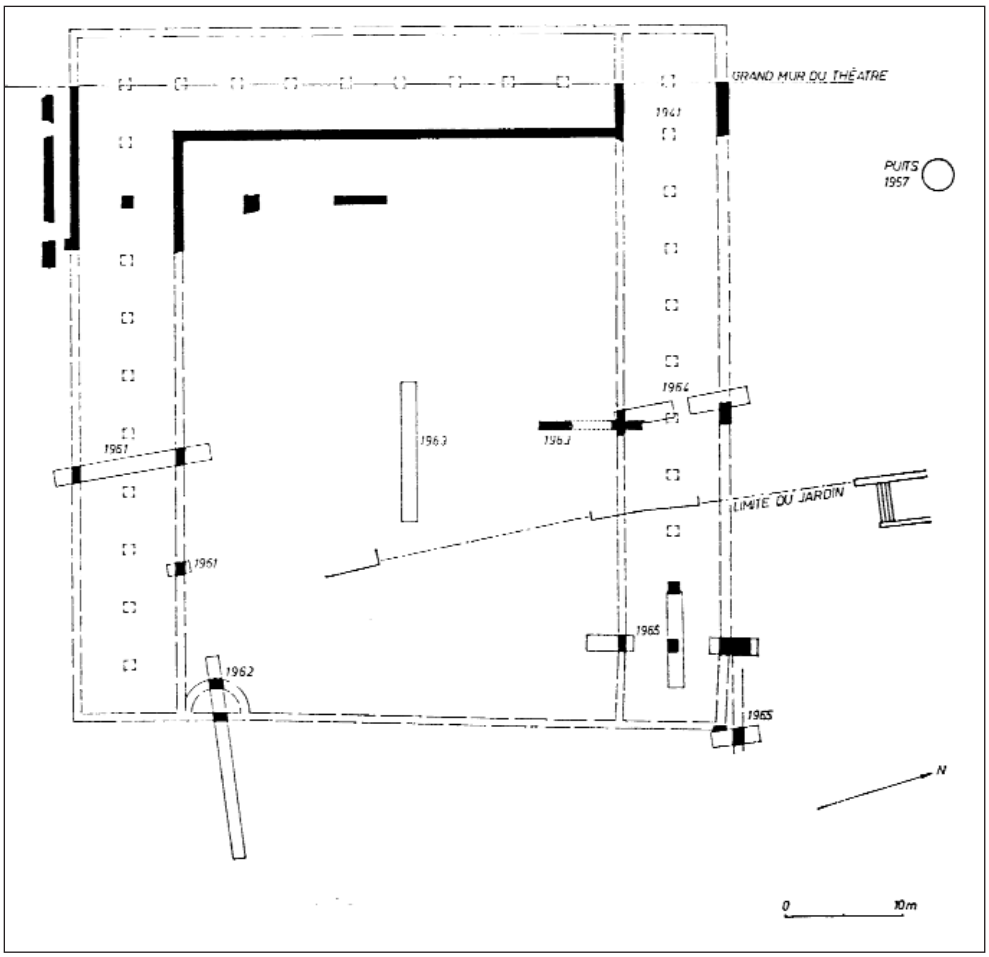

Figure 20 : Le pseudo Forum de Plancus, en avant du thèâtre, (Audin 1965).

entre 1911 et 1913, a fait l'objet d'une importante une fouille de sauvetage de 1977 à 1987 (Mandy 1983). Celle-ci a entraîné la mise au jour des vestiges d'un grand sanctuaire du culte impérial sur le plateau de la Sarra, à l'emplacement du prétendu "forum novum" de Trajan (Mandy 1989). Ce sanctuaire, construit au début du Ier siècle ap. J.-C., comprenait un temple, dont ne subsistait que la fondation du podium, de 41m par 32 m, précédé à l'est d'un autel ou d'un tétrapyle dont ne subsistait que le socle de 7, 6 m par 7, 6 m. L'aire sacrée était entourée par un vaste portique en U qui surmontait un cryptoportique, large de 12 m., dont les dimensions (120 m par 90 m) en font le plus grand cryptoportique de Gaule (Lasfargues et Le Glay 1980) (fig. 16). Sa datation repose non seulement sur le mobilier mais aussi sur les fragments d'inscriptions honorifiques recueillies qui évoquent Tibère, Caligula et Néron.

Autour du sanctuaire se développait tout un quartier d'habitation constitué de plusieurs îlots créés à l'époque de la fondation. La construction du sanctuaire a entraîné la suppression de quatre de ces îlots primitifs, dont il a occupé la place.

Un seul de ces îlots, sur la façade orientale du sanctuaire a été fouillé presque entièrement. Il regroupait plusieurs maisons et des locaux artisanaux ou commerciaux, dont on a pu retracer l'évolution entre sa création et son abandon à l'extrême fin du IIIe siècle (Delaval 1994 et 1996).

La construction du sanctuaire s'est accompagnée d'un élargissement des rues conduisant à sa façade. Ainsi, la rue est-ouest, dite "rue du capitole", aboutissant au centre de la façade depuis Fourvière, a-t-elle été élargie à 12 m, après un reculement des façades de l'îlot. De même, la rue nord-sud, dénommée "rue de Cybèle" par A.Audin (1956) a été élargie, au moins en façade du temple.

De cette nouvelle phase d'urbanisme date également la création de grands collecteurs maçonnés, sur les sites du Verbe Incarné et du pseudo sanctuaire de Cybèle.

Le quartier de la rue des Farges, connaît également une phase d'urbanisation importante au début du Ier siècle ap. J.-C. (Desbat 1984 et 1985). Celle-ci est marquée par la construction de plusieurs maisons sur la terrasse supérieure, en particulier "la maison

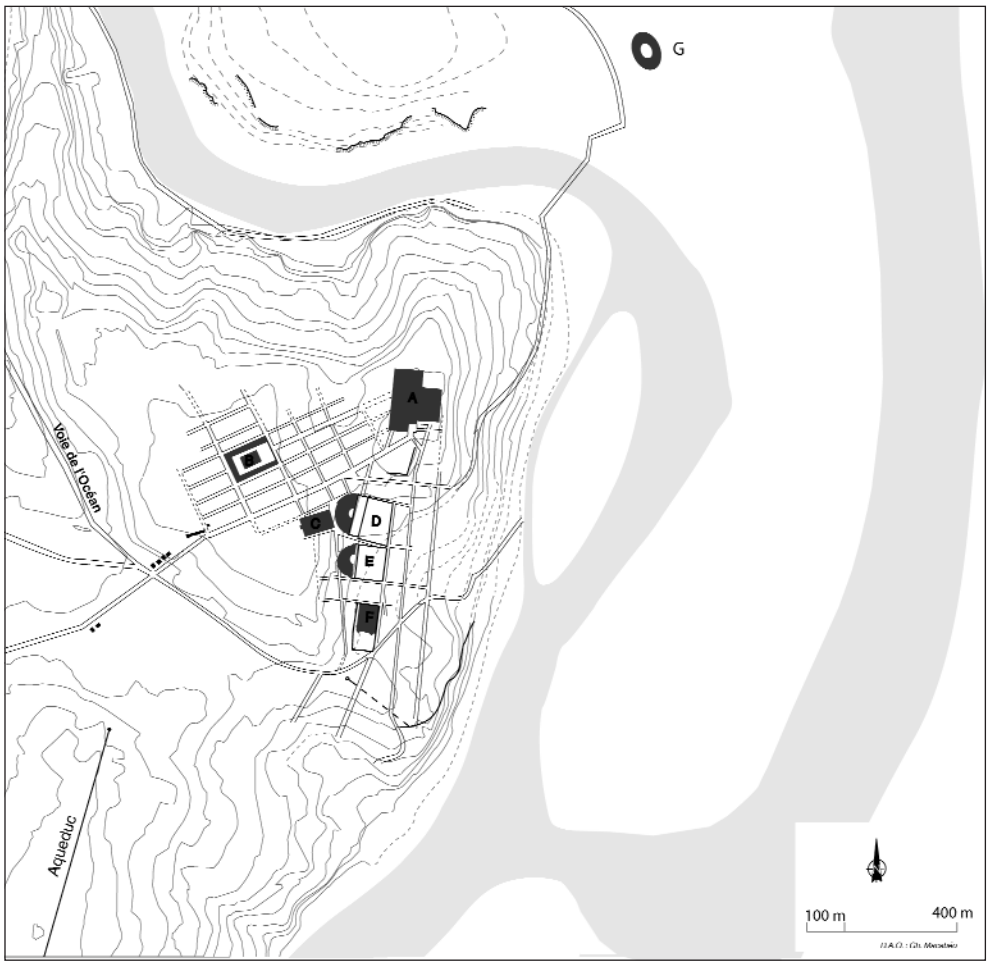

Figure 21 : Plan de la ville antique à la fin du Ier siècle. A: forum; B: sanctuaire du culte impérial (Verbe–Incarné); C: "sanctuaire de Cybèle"; D: théâtre; E: odéon; F: thermes de la rue des Farges; G: amphithéâtre.

aux masques", ainsi que "la maison au char" sur la terrasse intermédiaire (fig. 13).

Cette grande phase d'urbanisme ne concerne pas seulement la colonie située sur la colline de Fourvière mais touche également le secteur du confluent, puisque sous le règne de Tibère est érigé par Caius Julius Rufus l'amphithéâtre des Trois-Gaules.

CONCLUSIONS

On a vu que la colonie fondée par Plancus en 43 av. J.-C. ne s'est pas installée dans le désert que l'on supposait naguère (Desbat et Walker 1981; Desbat et al. 1989), mais au contraire sur un site qui a connu dès le IIe siècle avant notre ère des rapports étroits avec le monde méditerranéen, très probablement par l'intermédiaire de commerçants romains ou massaliotes. Cette colonie a peut-être elle-même été précédée par un camp, mais rien ne permet actuellement de vérifier cette hypothèse et de proposer une éventuelle localisation.

Cette colonie était une ville de terre et de bois à l'image des camps et l'on ne connaît pour l'instant aucun édifice public mais seulement des îlots d'habitations. L'emplacement du forum primitif reste inconnu, de même que tout autre bâtiment officiel. Le pseudo prétoire de Plancus, restitué par Audin en avant du théâtre (Audin 1967), est une reconstruction trop hypothétique et de surcroît mal datée (fig. 19)[13]. Il est frappant de constater que cet édifice se situe très exactement dans l'axe du théâtre et on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un portique appartenant à petit théâtre qui aurait précédé le théâtre augustéen.

On ne connaît pas davantage l'étendue de la colonie primitive. Amable Audin avait émis l'hypothèse que celle-ci s'était installé dans la cuvette des Minimes à cause de la présence de source et qu'e-

13 La présence effective, à Lyon, de Marc-Antoine, qui succède à Plancus comme gouverneur de la Gaule fin 43, n'est pas assurée, bien qu'il ait frappé des quinaires à la légende Lugduni pour son quarantième anniversaire et des auréi figurant le génie de Lyon.

lle excluait le sommet de Fourvière (Audin 1965, 1979), pour ne pas empiéter sur un hypothétique sanctuaire celtique (fig. 20). Aucune découverte n'est venu jusqu'ici corroborer cette dernière hypothèse, mais on sait désormais, en revanche, que la colonie s'étendait sur le plateau de la Sarra et ne se limitait pas à la cuvette des Minimes. La découverte des ateliers de potiers de Loyasse et de la Sarra (Desbat et alii 1996), tendrait toutefois à prouver que l'urbanisation ne couvrait pas à l'origine toute la surface du plateau mais excluait peut-être la bordure nord-ouest. Peut-être le noyau urbain primitif correspondant à l'établissement de Plancus ne couvrait-il que la partie sommitale de la colline correspondant au plateau de la Sarra. L'agrandissement de l'assiette de la ville serait à mettre au compte de ses successeurs, Marc-Antoine ou plutôt ses lieutenants[14], mais surtout Agrippa et Auguste15. Les fouilles de la rue des Farges ont montré que ce secteur situé en contrebas du plateau de la Sarra, bien que traversé par une rue importante aboutissant au théâtre et au plateau, n'était que partiellement occupé avant la dernière décennie du Ier siècle. Il s'avère en revanche que, dès le début du Ier siècle de notre ère, la ville s'étend au-delà du tracé supposé de l'enceinte et couvre en particulier les pentes de la colline Fourvière, contrairement à l'image traditionnelle de la ville, que donnaient les publications anciennes. Pour ce qui est du rempart lui-même que A. Audin supposait, à la suite d'autres historiens ou archéologues , aucun élément nouveau n'est venu concrétiser l'hypothèse d'une enceinte fortifiée de l'époque coloniale ou augustéenne (Desbat 1987).

La restitution du maillage urbain primitif reste délicate. La topographie accidentée du site se prêtait mal à l'aménagement de grands îlots et le maillage primitif était peut-être formé par des îlots carrés, de 120 pieds de côté, comme celui partiellement dégagé à l'emplacement du temple du Verbe Incarné. Le découpage en îlots de petite taille permettant une plus grande souplesse et une meilleure adaptation au relief. Dans ce cas, les îlots de 240 pieds par 120 comme celui dégagé sur la façade du temple du verbe Incarné pourraient résulter d'une urbanisation postérieure. Cette hypothèse a déjà été défendue par E.Delaval (1994) et pour une période plus récente, la colonie de Timgad fournit quelques exemples. Une hypothèse semblable a été également évoquée pour Fréjus (Rivet et al. 2000). Dans le cas présent elle expliquerait la diversité des modules et des orientations que l'on constate à Lyon. On est frappé en effet par le nombre d'orientations différentes des structures bâties. Ces dernières ne correspondent pas forcément à des phases d'urbanisation successives, comme on l'a cru par le passé, mais plutôt à la nécessité de s'adapter à un relief tourmenté.

C'est à partir de 20 avant J.-C., qu'un nouvel urbanisme va transformer la ville. De cette phase d'embellissement, dont on peut penser qu'elle est la conséquence de l'élévation de Lyon au rang de capitale, date l'érection du prétoire et sans doute du théâtre. Cet embellissement se traduit aussi par des améliorations du système de voirie, avec l'installation d'égouts et surtout la création d'un ou plusieurs aqueducs. Plusieurs indices laissent supposer que de cette époque date très certainement l'aqueduc du Gier, seul aqueduc à pouvoir alimenter le coeur de la colonie, désormais capitale des Trois-Gaules.

Cette oeuvre de transformations et d'embellissement va se poursuivre au début du Ier siècle ap. J.-C. avec la construction de plusieurs édifices monumentaux à Fourvière, tels que le pseudo sanctuaire de Cybèle mais surtout le grand temple municipal du culte impérial érigé sur le site du Verbe Incarné, qui s'implantent tous les deux au détriment d'îlots d'habitations.

Les premières décennies de la colonie de Lyon sont donc marquées par extraordinaire dynamisme de l'urbanisme qui voit se succéder trois grandes phases sur une cinquantaine d'années. Si l'on excepte l'odéon construit à l'extrême fin du Ier siècle ou au tout début du IIe , tous les éléments de la parure monumentale de Lugdunum actuellement connus sont en place à la fin de la période julio-claudienne : théâtre, temple du culte impérial, pseudo sanctuaire de Cybèle, thermes publics de la rue des Farges (construits à l'époque de Claude), et amphithéâtre des Trois Gaules (fig. 21).

14 l'hypothèse d'une nouvelle colonisation par Auguste a été évoquée à plusieurs reprises à cause de la nouvelle titulature de Lyon, colonia copia augusta, mais sans autre argument.

Bibliografia

Audin A. 1951 : Cesar et Plancus à Lyon, *Albums du crocodile*, Lyon, 1951.

Audin A. 1957 : datation du théâtre de Lugdunum, *Latomus,* XVI, 1957, p. 225-231.

Quoniam P.1959 : Hadrien et le théâtre de Lugdunum, *Bulletin des Musées et Monuments lyonnais*, 1959, p. 67-76.

Audin A. 1964 : *Essai sur la topographie de Lugdunum,* 3° édition, Lyon 1964.

Audin A. 1965 : *Lyon miroir de Rome dans les Gaules,* Fayard 1965.

Audin A. 1967 : Fouilles en avant du théâtre de Lyon, *Gallia,* 25, 1, 1967, p. 11-48.

Audin A. 1972 : Technique de construction à Lugdunum, *Bulletin des Musées et Monuments lyonnais*, 1972, 3, p.37-48.

Audin A. 1981 : *Retrouver Lugdunum*, Lyon, 1981, p. 32-41

Audin A. 1985 : Le dossier du sanctuaire de Cybèle et de ses abords, *Gallia*, 43, 1985, p. 81-126.

Arlaud C., Burnouf J., Bravard J.-P. Murol J.-M., Verot-Bourrely A. 1994 : *Lyon St–Jean, Les fouilles de l'îlot Tramassac*, DARA, n°10, 1994, 151 p.

Arlaud C.(Dir) 2000 : *Lyon, les dessous de la Presqu'île, Bourse–République–Célestins–Terreaux*, DARA, n°20, Lyon 2000, 280 p.

Ayala G. et Monin M. 1996 : Un nouveau site d'occupation de la transition du Ier au 2e Age du Fer en plaine alluviale de Vaise, RAE, 47, 1996, p.47-66.

Bellon C., Perrin F. 1992 : Nouvelles découvertes de l'Age du fer à Lyon-Vaise

(Rhône): le site de la rue du Docteur-Horand, *RAE*, 43, 1992, p.270-292.

Bellon C.1995a : L'occupation gallo-romaine de Gorge de Loup, in : Delaval E., Bellon C., Chastel J. et Plassot E. (éds), Vaise un quartier de Lyon antique. *Documents d'Archéologie en Rhône–Alpes,* 11, Lyon, 1995. p. 130-178.

Bellon C.2003 a : Lyon au premier âge du Fer (540-400 av. J.-C.), *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 70-75.

Bellon C.2003 b : Les sépultures de Gorge-de-Loup, *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 76-79.

Bellon C. 2003 c: Les premières importations, *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 84-85.

Burdy J. 1987 : *L'aqueduc romain du Mont d'Or*, Département du Rhône, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, I, 1987.

Burdy J. 1991 : *Lyon, L'aqueduc romain de l'Yseron*, Département du Rhône, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, II, 1991.

Burdy J. 1996 : *Lyon, L'aqueduc romain du Gier* , Département du Rhône, Préinventaire des monuments et richesses artistiques, IV, 1996.

Burdy J. 2002 : *Les aqueducs romains de Lyon*, PUL, Lyon, 2002.

Burnouf J.1986, Lyon avant *Lugdunum*, un habitat du Ier Age du Fer à Vaise. in Goudineau Chr. (éd), Aux origines de Lyon, *Documents d'Archéologie en Rhône–Alpes*, 2, Lyon, 1989, p. 11-21.

Caparros Th. 2000 : Note sur un décor nilotique découvert à Lyon en 1974, *RAE,* 50, 1999-2000, p. 373-380.

Chastel J., Plassot E. et Thiériot F.1995, - Le quartier Saint-Pierre, La voie et les sépultures Gallo-romaines, in : Delaval E., Bellon C., Chastel J. et Plassot E. (éds), Vaise un quartier de Lyon antique. *Documents d'Archéologie en Rhône–Alpes,* 11, Lyon, 1995. p. 36-70.

Delaval E., Bellon C., Chastel J., Plassot E. Tranoy L. 1995 : *Vaise un quartier de Lyon antique, DARA,* 11, 1995.

Delaval E. 1994 : Un îlot d'habitations romaines à Lyon (Ier siècle av. J.-C.-IIIème siècle ap.J.-C.) Clos du Verbe Incarné, colline de Fourvière, Mediterraneo, 4, 1994, p.203-229.

Delaval E.1996 : Espace urbain et habitat privé à Lyon, un îlot de la ville haute au coeur d'une opération d'urbanisme du milieu du Ier siècle, in *La maison urbaine d'époque romaine, en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines,* Actes du colloque d'Avignon (11-13 nov. 1994), *Documents d'archéologie Vauclusiennes*, 6, Avignon 1996, vol. I, p.128-137.

Desbat A. et Walker S. 1981 : Le problème des origines de Lyon, *Récentes recherches en archéologie gallo–romaine et palé–ochrétienne sur Lyon et sa région,* B.A.R., International séries, 108, p.

Desbat A. 1984 : *Les fouilles de la rue des Farges à Lyon,* 1974-1980. Groupe Lyonnais de Recherches en Archeologie Gallo-Romaine, Lyon, 1984, 107 p.

Desbat A. 1985 : La région de Lyon et de Vienne . *Architecture de terre et de bois . L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Actes du 2ème congrès archèolo–gique de Gaule méridionale.DAF*, 2, 1985, p. 75-83.

Desbat A. 1987 : L'enceinte de Lyon au Haut-Empire, *Les enceintes augustéennes de l'Occident romain, Actes du 3 ème congrès archéologique de Gaule méridionale,* Nîmes 9-12 octo-bre 1985, 1987,p. 63-75.

Desbat A., Mandy B. 1991 : Le développement de Lyon à l'époque augustéenne : l'apport des fouilles récentes , *Actes du colloque sur les villes augustéennes,* Autun,juin 1985 p.79-97.

Desbat A., Genin M., Laroche C., Thirion Ph. 1989 : La chronologie des premières trames urbaines à Lyon, *Aux origines de Lyon,* C.Goudineau dir. *DARA,* 2, 1989, pp.95-120.

Desbat A., Delaval E. 1998 : Colonia Copia Claudia Augusta Lugdunum, Lyon à l'époque claudienne, *Claude de Lyon empereur romain,* Actes du colloque Paris-Nancy-Lyon novembre 1992, p. 407-431.

Desbat A.1993 : Note sur l'apparition des constructions à arases de briques dans la région lyonnaise, *Gallia* ,49, 1992, Paris 1993, p.45-50.

Desbat A., Genin M., Lasfargues J., 1996 : Les produc-tions des ateliers de potiers antiques de Lyon, I, Les ate-liers précoces, *Gallia,* 53, 1996, p. 1-250.

Desbat A., Maza G. 1997 : La marque C.L.SEX sur amphore Dressel 1A, SFECAG, Actes du congrès du Mans, 1997, p. 511-516.

Desbat A., J.-P. Lascoux 1999 : Le Rhône et la Saône à Lyon à l'époque romaine, bilan archéologique, *Gallia*, 56, 1999, p.54-69.

Desbat A. Plassot E. 2000 : Le site de la rue du Souvenir à Lyon, *Les processus d'urbanisation à L'Age du Fer*, Bibracte 4, 2000, p. 189-190.

Desbat A. 2003 : Une occupation romaine antérieure à Lugdunum ? *Lyon avant Lugdunum*, Lyon, 2003, p. 124-128.

Frascone D. 1999 : *La voie de l'Océan et ses abords*, nécro-poles et habitats gallo-romains à Lyon Vaise, *DARA* n° 18, 1999, 171 p.

Genin M., Godard C., Mandy B., Monin M., Krausz S., M.Picon, Sandoz G.,Thirion Ph. 1988 : Un réseau de fossés défensifs aux origines de Lyon, *Gallia,* 45, 1988, p. 49-66.

Genin M., Godard C., Mandy B., Monin M., Krausz S., M.Picon, Sandoz G.,Thirion Ph. 1989 : Les fossés du pla-teau de la Sarra, Aux origines de Lyon, DARA, 2, 1989, p. 37-94.

Goudineau C. 1986 : Note sur la fondation de Lyon, *Gallia*, ,XXXXV, 1986, pp.171-173.

Goudineau C. 1989 (sous dir.de) : *Aux origines de Lyon, Documents d'Archéologie en Rhône–Alpes*, n° 2, Série Lyonnaise, I, Lyon, 1989, 128 p.

Jacquet P. 2003 : Lyon à l'âge du Bronze (2200-800 av.J.-C.), *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p.54-67.

Lasfargues J., Le Glay M. 1980: découverte d'un sanc-tuaire municipal du culte impérial à Lyon, *C.R.A.I.*, mai-juin 1980, p.394-414.

Lavrut D. 1984 : La datation de l'aqueduc du Gier, *Cahiers d'histoire,* XXIX,1984, I, p.47-58.

Lavrut D. 1986 : La chronologie des aqueducs lyonnais, *l'Araire,* 66,1986, p.95-98.

Lucas G. et Decourt J.-C.1993 : *Lyon dans les textes grecs et latins,* Travaux de la Maison de l'Orient, 23, 1993, 173 p.

Mandy B. 1983 : Lyon: le quartier antique du Verbe Incarné, *Histoire et archéologie, Les dossiers,* 78, nov.1983, p.23-26.

Mandy B. 1986 : Une fontaine publique dans le clos du Verbe-Incarné à lyon, *l'Araire,* 66,1986, p. 87-93.

Mandy B. 1989 : Le forum de Lyon, état de la question, *Los foros romanos de las provincias occidentales,* Valencia, 1989, p.179-183.

Mandy B. avec la collaboration de Genin M., Godard C., Krausz S., Sandoz, Thirion Ph. 1987-88, Un réseau de fos-sés défensifs aux origines de Lyon, *Gallia,* 45, 1987-88,p. 49-66.

Mandy B., Hernandez E., Mar R. 1989 : Lyon, plaidoyer pour de nouvelles recherches, *Archéologia,* 134, 1989, p.30-35.

Mandy B., Monin M., Krausz S.,1990 : L'hopital Sainte-Croix à Lyon un quatrième fossé, *Gallia,* 47, 1990, p. 79-102.

LUGDUNUM

Maza G. 1998 : Recherches méthodologiques sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon, IIe-Ier siècles avant J.-C., *SFECAG, Actes du Congrès d'Istres,* 1998, p.11-29.

Maza G. 2001 : Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (IIe -Ier siècles ap. J.-C.) , *Actes du congrès de la SFECAG à Lille,* 2001, p. 413-444.

Maza G. 2003 a : Les fossés du verbe Incarné, *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 102-105.

Maza G. 2003 b : Les importations méditerranéennes, *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 140-143.

Pelletier A. 1996 : Pour une nouvelle histoire des origines de Lugdunum : l'enseignement de l'archéologie, *Les villes de la Gaule Lyonnaise, Caesarodunum,* 30, 1996, p.167-177.

Tranoy L. et Ayala G.1994, Les pentes de la Croix-Rousse à Lyon dans l'antiquité, État des connaissances. *Gallia,* 51, 1994, p. 171-189.

Plassot E. 1993 : fouille de sauvetage au 65 rue du souvenir, Lyon , AFEAF, bulletin intérieur, 11,1,1993, p.

Plassot E. Desbat A. : Le site de la rue du Souvenir, *Lyon avant Lugdunum*, Lyon, 2003, p. 130-133.

Saintot S. 2003 , le site néolithique moyen du quartier saint-Pierre, *Lyon avant Lugdunum,* Lyon, 2003, p. 50-51.